



Compte-rendu de la réunion du groupe de liaison des cols blancs
Tenue le jeudi 23 mai 2019, de 9 h à 15 h
À l'APSAM, Montréal

Étaient présents :

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Marie-Claude Blais	Ville de Shawinigan	Patrick Gloutney	SCFP – Ville de Repentigny
Lyne Boileau	Ville de Montréal	Dominic Harvey	SFMQ - Ville de Québec
Pierre Boutin	FISA - Ville de Sherbrooke	Slavenka Kurtin	SCFP 306 - Ville de Longueuil
Vicky Deslauriers	Ville de Québec	Christine Lamarche	APSAM
Mathieu Fournier	SCFP 4134 - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	Geneviève Magnan	Ville de Repentigny
Simon Galipeau	Ville de Longueuil	Jessy Scrosati	Ville de Sherbrooke
Véronique Gamache	Ville de Thetford Mines	Luc Veillette	SCFP 429 - Ville de Montréal
Invités			
Corine Laplante	APSAM (stagiaire)	Stéphane Simard	SCFP 306 - Ville de Longueuil
Annie-Claude Larivière	APSAM	Denise Soucy	APSAM

Étaient absents :

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Michel Gauvin	OMH – Montréal	Place vacante	Représentant syndical
Place vacante	Représentant syndical		

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

La bienvenue est souhaitée à tous. La rencontre commence vers 9h15. Il y a plusieurs changements au sein du groupe de liaison.

Nous accueillons de nouveaux membres, soit Marie-Claude Blais, de la Ville de Shawinigan (en remplacement de Nathalie Gélinas), Simon Galipeau, de la Ville de Longueuil (en remplacement de Paul Imbeault), Dominic Harvey, de la Ville de Québec (en remplacement de Réal Pleau), Geneviève Magnan, de la Ville de Repentigny (en remplacement de Véronique Guedj) et Slavenka Kurtin, de la Ville de Longueuil (en remplacement de Stéphane Simard). Patrick Gloutney, de la Ville de Repentigny, intègre également le groupe et assurera quant à lui la liaison avec le SCFP-



Québec. Nous remercions tous les gens ayant siégé jusqu'à récemment au groupe de liaison des cols blancs : Mme Gélinas, M. Imbeault, M. Pleau, Mme Guedj, M. Simard, M. Beaulieu, Mme Jacques ainsi que Mme Picard. Votre précieuse collaboration au cours des dernières années a été très appréciée.

Denise Soucy, directrice générale de l'APSAM, participe à la rencontre, de même qu'Annie-Claude Larrivière, conseillère en prévention. Corine Laplante, stagiaire, est également présente notamment pour le suivi du dossier sur la santé psychologique au travail. Nous profitons de l'occasion pour présenter aux membres Lucy Matteo, qui occupe depuis peu les fonctions de responsable de la formation à l'APSAM.

L'ordre du jour est présenté et adopté tel quel. Si le temps le permet, en fin de rencontre, on propose de discuter du dossier de la clientèle difficile ou agressive en bibliothèque.

2. Tour de table

Tous se présentent à tour de rôle.

On informe le groupe qu'en 2019, l'APSAM a statué sur 4 grandes priorités organisationnelles soient :

- Gestion de la SST : l'élaboration d'une conférence pour la tournée SST de la mutuelle de l'UMQ et le développement d'outils pour soutenir la prise en charge de la SST sont prévus. La tournée a été réalisée au printemps et les commentaires reçus sont excellents. Cette conférence a notamment permis de présenter les responsabilités légales et fonctionnelles en SST. Des outils découlent de cette présentation et seront disponibles prochainement sur notre site web.
- Chutes et glissades : la publication d'un article de blogue faisant suite à un atelier sur le sujet fait dans plusieurs rencontres régionales est à prévoir.
- Creusement, excavation, tranchée et déneigement : des outils pour soutenir l'intégration de la SST dans ces activités sont en cours de développement (ex. : mise à jour de l'exemple de procédure pour les travaux en tranchée, de l'outil d'auto-évaluation).
- Stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence : on souhaite poursuivre la valorisation des pages web et des outils sur le dossier du stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence et réfléchir au développement d'outils synthèses complémentaires.

3. Suivi de la rencontre du 23 mai 2018

Dossier « loisirs »

Piscines

Le 3^e volet de la recherche portant sur les sous-produits de désinfection en piscine est toujours en cours. L'APSAM siège au comité de suivi du projet.

Carnet d'intégration des officiers municipaux

Le carnet d'intégration des officiers municipaux a été mis à jour afin d'y intégrer des liens vers la page thème Prévention des agressions canines et vers la page de la formation Travail à proximité ou sur l'eau.

On mentionne également que l'APSAM était présente au congrès de la COMBEQ, via un kiosque, les 2 et 3 mai dernier. Cet événement nous a permis de rencontrer environ 120 participants. Nous avons profité de l'occasion pour faire la promotion de nos nouveaux outils sur la prévention des agressions canines. Ceux-ci ont été très appréciés et de nombreux visiteurs nous ont confirmé que le risque d'agression canine est bien présent dans le travail des inspecteurs municipaux. La disponibilité de notre nouvelle formation sur le travail à proximité ou sur l'eau a aussi intéressé plusieurs personnes. Nous avons également poursuivi la promotion du carnet d'intégration pour les officiers municipaux et remis plusieurs exemplaires du document produit par la Ville de Therford Mines, en collaboration avec d'autres municipalités, sur l'inspection des installations septiques.

Développement d'une formation à la manutention manuelle

La formation de l'APSAM portant sur la manutention manuelle est disponible depuis le début 2019 et celle-ci est dispensée par un ergonomiste. Elle s'adresse à des travailleurs devant effectuer des tâches de manutention manuelle ainsi qu'à leurs gestionnaires. De nombreux employés municipaux, dont des cols blancs, peuvent donc être interpellés par cette formation.

Cette dernière vise à mettre en pratique des techniques de manutention manuelle novatrices. En effet, avant la formation, le milieu de travail doit avoir déterminé, de façon paritaire, les objets, tâches ou équipements (6 à 10 situations de manutention difficiles ou fréquentes) qui feront partie intégrante de la formation (déplacement de sacs, boîtes, chaudières, pelletage, etc.). Ainsi, le contenu est très axé sur la pratique. Pour plus d'information, consultez le [plan de cours](#).

Réseau de formation des centres d'appel d'urgence 9-1-1

Le module de formation portant sur le soutien à apporter après un appel à forte charge émotionnelle devait être présenté au comité des coordonnateurs en mai 2019. Ce module a été développé par le Centre d'Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA). La rencontre a été annulée en raison des inondations alors en cours dans plusieurs régions du Québec. La date de report de cette rencontre n'est pas encore connue.

Programmation de recherche sur la prévention des glissades et chutes au même niveau en milieu extérieur

Une rencontre du comité de suivi pour le projet « Évaluation de chaussures de travail d'hiver : comparaison de méthodes pour déterminer la résistance au glissement sur des surfaces glacées » a eu lieu le 26 février 2019. Les principaux résultats de l'étude ont été présentés. Rappelons que

le but de cette recherche était de comparer deux méthodes de mesure des coefficients de frottement dynamique sur des surfaces glacées. Les méthodes d'essai prises en compte sont les suivantes : méthode SATRA et méthode MAA (maximum achievable angle). Un des objectifs du projet était également de permettre aux chercheurs de développer une expertise technique pour évaluer la résistance au glissement de chaussures d'hiver, en utilisant la méthode SATRA. Essentiellement, il s'agit donc d'un projet de nature théorique, dont les résultats ne sont pas transférables directement aux milieux de travail.

Les suites prévues au projet ne sont pas encore déterminées. En ce qui concerne la programmation de recherche « Prévention des glissades et chutes au même niveau en milieu extérieur », la chercheuse responsable ne s'est pas encore prononcée quant à de possibles futurs projets.

Enfin, la rencontre du comité de suivi a été l'occasion de rappeler la disponibilité du site Ratemyreads.com qui présente le classement de plusieurs chaussures d'hiver selon la méthode MAA.

Les membres du groupe soulèvent qu'outre le choix des chaussures de travail, la sélection de modèles de crampons efficaces est aussi parfois difficile.

Prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle

Formation Clientèle à défi : trousse de survie

Jusqu'à présent, la formation [Clientèles à défi : trousse de survie](#), a été peu dispensée. Beaucoup de demandes concernent encore la formation initiale [Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire](#). Parmi toutes les formations de l'APSAM, rappelons que cette dernière est une de celles qui est le plus en demande de la part de nos clients.

Lors de conférences dispensées sur la prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle, la promotion de l'ensemble des formations offertes par l'APSAM dans ce dossier est réalisée.

Descriptif de la formation Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire

Le plan de cours de la formation Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire a été ajusté pour faire ressortir l'adaptation constante de cette formation à la réalité des participants. Dans la section Moyens pédagogiques, la précision suivante a été ajoutée :

« Nous accordons beaucoup d'importance à faire correspondre le contenu, l'animation et les objectifs au contexte et à la réalité des participants. Ainsi, la formation peut être adaptée pour des chauffeurs de sociétés de transport, des patrouilleurs canins, des employés de bibliothèques, du personnel cols bleus ou pour tout autre groupe susceptible d'avoir à transiger avec une clientèle difficile ou agressive. »



Autres suivis

Puisque le printemps est synonyme d'embauche pour plusieurs municipalités, l'APSAM a publié récemment un article de blogue pour sensibiliser sa clientèle à l'importance de bien planifier l'intégration des jeunes et nouveaux employés : [Les jeunes arrivent bientôt : sont-ils, mais surtout, êtes-vous prêts?](#) Dans cet article, nous faisons mention de la disponibilité d'un atelier-conférence pour sensibiliser les jeunes employés temporaires à la clientèle difficile ou agressive. Disponible en format de 2 ou de 3 heures, cet atelier est offert au personnel des camps de jour, des loisirs et des piscines et il s'inscrit dans leur processus d'intégration.

Concernant les moniteurs de camps de jour, les membres confirment que cet atelier répond à un besoin pour outiller ces employés qui peuvent avoir à transiger avec des enfants ou des parents difficiles. La sensibilisation des gestionnaires est aussi soulevée comme un aspect important à prendre en considération. L'organisation doit aussi statuer sur les façons de faire dans de telles situations. Plusieurs membres soulèvent l'importance de ce dossier. On se questionne sur les stratégies possibles pour amener une prise en charge plus grande du risque de violence chez cette clientèle.

Proposition pour accroître les échanges entre les membres du groupe de liaison

Lors de la rencontre de mai 2018, plusieurs membres du groupe ont soulevé l'intérêt d'avoir des journées provinciales, avec ateliers thématiques, organisées par l'APSAM. En fonction des opportunités qui se présenteront (ex. : sujet bien documenté, intérêt exprimé par la clientèle), l'APSAM est ouverte à tenir de telles rencontres. À titre d'exemple, une réflexion est en cours pour organiser, en 2020, un colloque sur le stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence. On invite les membres à nous proposer des idées pour la tenue de tels événements.

Par ailleurs, le partage et l'échange d'information entre la clientèle, via divers outils ou moyens, est une préoccupation constante pour l'APSAM. Dans plusieurs rencontres régionales, des ateliers de discussion sont organisés pour répondre à ce besoin d'échange (ex. : atelier chutes et glissades fait dans plusieurs rencontres).

Outils sur le stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence

L'ensemble des outils sur le stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence ont été publiés en septembre dernier. À ce jour, ils ont été présentés dans divers colloques et rencontres régionales. En regardant les statistiques de consultation de notre site web et de nos réseaux sociaux, nous pouvons confirmer que cette campagne de sensibilisation a été vue et partagée de nombreuses fois et qu'elle nous a permis de rejoindre des clientèles qui, habituellement, utilisent moins le site web de l'APSAM. Également, les capsules vidéo produites ont été visionnées par de nombreuses personnes et plusieurs affiches ont été distribuées dans différents événements ou encore commandées par la clientèle.

Les commentaires recueillis de nos clients ont aussi été excellents. Plusieurs d'entre eux ont soulevé la pertinence de ce qui a été produit pour les milieux de travail. De même, il ressort que les outils sont bien adaptés à la réalité du travail des intervenants d'urgence et de leurs milieux. Bref, c'est une belle campagne de sensibilisation et d'information dont nous sommes très fiers.

Afin de continuer à faire vivre ce dossier, nous avons consulté les trois comités de travail qui y ont collaboré pour avoir leur opinion sur différents aspects, notamment sur la facilité de navigation dans les différentes pages web et sur des besoins complémentaires au matériel déjà publié. Également, nous évaluons la possibilité d'organiser, en 2020, un colloque portant sur le stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence. Avant d'aller plus loin avec cette idée, les trois comités de travail ont aussi été consultés. Nous compilons actuellement les résultats de cette consultation.

Les membres font mention d'activités qui ont eu lieu dans leur organisation en lien avec le dossier du stress post-traumatique (ex. : conférence, formation, implantation d'un programme de pairs aidants). On indique qu'un comité du SCFP est en cours sur cette thématique pour les répartiteurs 911.

On revient sur le personnel administratif des services d'urgence qui peut aussi être affecté, par exemple, par des récits d'événements. Il semble que le soutien à ces personnes ne soit pas toujours présent. Même si le dossier du stress post-traumatique a d'abord été développé pour les intervenants d'urgence, son contenu peut tout de même être approprié pour d'autres clientèles exposées à des événements potentiellement traumatiques. On soulève que le retour au travail suite à une absence en lien avec le stress post-traumatique est parfois difficile.

Enfin, on mentionne que des changements technologiques sont à venir dans les centres d'appels 911 et que ceux-ci pourraient avoir un impact sur l'exposition à des événements potentiellement traumatiques (ex. : images vidéos des événements).

Formation sur le travail à proximité ou sur l'eau

Annie-Claude fait le suivi sur la formation [Travail à proximité ou sur l'eau](#). Elle mentionne que celle-ci est disponible depuis novembre 2018. Elle est donnée par des formateurs de la SIFA.

Pour la suite, l'APSAM souhaite mettre en ligne une page web sur le thème du travail à proximité ou sur l'eau. Celle-ci comprendra notamment des références à des documents portant sur les équipements de protection individuels, sur les embarcations et sur des mesures de prévention. Une recherche de la littérature existante a été faite et on verra à déposer le résultat sur la future page web.

Également, nous travaillons à développer un outil permettant l'identification des dangers et l'estimation des risques pour les travaux à proximité ou sur l'eau. Plusieurs personnes ayant suivi la formation ont indiqué leur besoin d'avoir accès un tel outil. Ce travail est réalisé avec un comité



paritaire formé en partenariat avec Réseau Environnement. Sur ce comité siègent des représentants du secteur municipal, du Ministère de l'Environnement et de l'APSSAP. Des exemples de procédures sécuritaires de travail devraient aussi être développés.

Enfin, concernant une formation qui viserait davantage les travailleurs ayant à œuvrer à proximité ou sur l'eau, l'APSAM n'a pas encore exploré cette possibilité avec la SIFA. Dans un premier temps, nous avons préféré rendre disponible la formation actuelle, davantage orientée sur la gestion du travail à proximité ou sur l'eau. Ce 2^e volet de la formation sera réfléchi quand la formation initiale sera bien établie et que des outils seront disponibles (ex. : procédures de travail, outil d'identification des dangers, plan d'urgence).

4. Suivi de l'exercice de planification stratégique de l'APSAM 2019-2023

Denise présente les faits saillants de la planification stratégique 2019-2023. Par la suite, on revient sur les priorités énoncées par le groupe de liaison. On indique que dans un premier temps, l'APSAM travaillera principalement sur les dossiers « Santé psychologique au travail » et « Chutes, glissades et trébuchements ». Ceux-ci seront abordés distinctement dans la rencontre.

Concernant la gestion de la sous-traitance, il n'est pas prévu que l'APSAM travaille le dossier en 2019. On vise plutôt à rendre accessible une formation Droits et obligations en SST, dans laquelle la gestion de la sous-traitance ne sera que très peu abordée. On discute des responsabilités du donneur d'ouvrage face à des organismes bénévoles.

Pour le dossier « bibliothèque », on nous informe qu'un comité de travail pour cette clientèle est en cours au SCFP.

5. Fonctionnement du groupe de liaison

On revient sur le cadre de fonctionnement révisé pour les groupes de liaison. On rappelle que le mandat des groupes est notamment d'assurer une liaison constante entre l'APSAM et le secteur et d'informer la clientèle de l'avancement et des résultats des travaux de l'APSAM et de ses partenaires. Les membres doivent donc, via leurs réseaux de contacts, contribuer à faciliter la communication entre l'APSAM et le secteur.

On discute également des rôles et responsabilités d'un membre de groupe de liaison. En lien avec ceux-ci, on précise que chaque membre joue un rôle pour représenter son secteur, sa région et les différents types d'emploi de son groupe, entre autres, sur les priorités retenues, les produits à développer et leur validation. Compte tenu des différents services municipaux dans lesquels oeuvrent les cols blancs (ex. : piscines, bibliothèques, urbanisme, taxation, cour municipale), il n'est pas possible que chacun d'eux soit représenté sur le groupe de liaison. Ainsi, les représentants du groupe agissent comme porte-parole pour ceux-ci. Toutefois, lors de la mise sur pied d'un comité de travail visant à développer une thématique priorisée par le groupe de liaison, la composition du comité visera à s'assurer de la meilleure représentativité des participants selon

le sujet (ex. : comité sur la prévention des agressions canines composé entre autres de gestionnaires et travailleurs connaissant bien la réalité de l'exposition à ce risque). C'est dans ces comités que des partenaires pourraient aussi être invités.

Suite au sondage envoyé aux membres pour valider leur intérêt à demeurer sur le groupe de liaison, la plupart ont répondu positivement. Toutefois, trois sièges de représentants des travailleurs se sont libérés. Un d'entre eux a été comblé par M. Gloutney. Il reste donc deux places vacantes. Des membres suggèrent de faire des démarches pour proposer des candidats à l'APSAM. On vise à ce que ces places soient comblées pour la prochaine rencontre, au printemps 2020.

Denise mentionne qu'il y aura un sondage pour la mise à jour du site web de l'APSAM et encourage les membres à y répondre. Leur opinion est importante pour l'amélioration de la fonctionnalité et du contenu du site.

6. Prévention des chutes, glissades et trébuchements : atelier de discussion

Dans les deux dernières années, dans plusieurs rencontres régionales organisées par l'APSAM, un atelier de discussion a été fait sur les chutes, glissades et trébuchements. Les objectifs suivants étaient visés :

- Sensibiliser les participants sur le risque de chutes, glissades et trébuchements dans le secteur municipal
- Leur permettre d'échanger sur la réalité de leurs organisations en lien avec ce risque
- Les informer des outils disponibles pour soutenir la prise en charge

Puisque ce dossier est un de ceux priorités par le groupe de liaison, l'atelier est fait avec les membres, en y ajoutant un point de discussion sur les besoins des milieux concernant cette problématique. La présentation est envoyée au groupe.

Voici le résumé des échanges :

- La fréquence des chutes, glissades et trébuchements est variable d'une organisation à l'autre. Certaines dénotent très peu d'événements alors que d'autres indiquent qu'elles sont responsables d'une bonne proportion des accidents de travail avec perte de temps (ex. : environ 30% des accidents dans certaines villes). D'une ville à l'autre, le personnel le plus touché diffère (ex. policiers, cols bleus, agents de stationnement).
- À moins d'une blessure, les événements semblent peu déclarés (excepté dans certaines villes où tous les événements, avec et sans blessures, font l'objet d'une déclaration). Plusieurs raisons sont soulevées pour expliquer cette sous-déclaration :
 - Peur des représailles.
 - Manque de sensibilisation aux employés pour les inciter à déclarer.
 - Non-disponibilité des formulaires, les employés ne savent pas qu'ils existent, où les trouver.

- Banalisation de l'événement.
- Certaines villes mentionnent avoir fait des actions pour favoriser la déclaration. Exemple :
 - Sensibilisation des gestionnaires via une capsule vidéo interactive obligatoire pour tous : importance de déclarer, façon de remplir les formulaires (déclaration d'événements et de situations dangereuses).
 - Appui des représentants syndicaux aux messages de l'employeur pour rassurer les employés, leur rappeler l'objectif de la déclaration et la tenue d'enquête paritaire sérieuse suite à celle-ci.
 - Rappel aux employés sur la disponibilité des formulaires de déclaration d'accidents de travail et de situations dangereuses, avec indication « qui appeler » lorsqu'on voit une situation à risque de chute.
 - On mentionne que les citoyens peuvent aider aussi à signaler les situations dangereuses.
 - Enfin, on souligne que pour favoriser la déclaration, les employés doivent avoir confiance que des actions seront mises en place pour corriger la situation.
- En ce qui concerne des exemples d'actions faites ou à faire pour la prévention de ce risque :
 - Présentation des statistiques d'accidents à la direction pour la sensibiliser à ce risque et à ses conséquences.
 - Analyse des statistiques d'accidents pour tirer des conclusions sur les emplois les plus touchés, les tâches les plus à risque, etc.
 - Analyse des accidents avec le CSS et identification/mise en œuvre de mesures correctives (ex. : élaboration d'une fiche de sensibilisation sur la sortie des véhicules de patrouille).
 - Révision du processus d'achat des chaussures de sécurité.
 - Sensibilisation au personnel pour la déclaration des situations dangereuses.
 - Sensibilisation au personnel sur les règles de base pour prévenir les chutes (ex. s'essuyer les pieds à l'entrée des édifices).
 - Mise sur pied d'un comité déneigement pour les bâtiments afin de trouver des solutions aux problématiques identifiées.
 - Création d'une grille d'analyse pour l'accès aux véhicules, évaluation de ceux-ci (notamment pour les points d'appui) et modifications au besoin.
 - Révision des devis d'appel d'offres pour les véhicules pour assurer l'intégration de critères SST pour l'accès aux véhicules (ex. : composante des marchepieds, uniformité de l'espace entre les marches).
 - Mise sur pied d'un comité de travail pour le développement d'outils. Ex. : élaboration de grilles d'inspection intérieure et extérieure, d'une grille de suivi pour les contrats de déneigement, développement d'un modèle de contrat pour assurer le déneigement des stationnements et l'entrée des édifices avant l'arrivée des employés au travail, élaboration d'un outil d'aide pour la sélection des chaussures de travail, production de capsules vidéo pour la sensibilisation du personnel et développement d'une fiche d'animation pour les gestionnaires.

- Formation d'un sous-comité Chaussures et crampons pour la coordination d'essais terrain de divers modèles, pour différents types d'emploi.
- Accessibilité aux abrasifs pour les brigadiers scolaires.
- En ce qui concerne les besoins exprimés par le groupe concernant ce dossier :
 - Avoir accès à des outils concrets, faciles d'utilisation (ex. : capsules vidéo pour la sensibilisation au personnel).
 - Rendre disponibles des statistiques de lésions pour le secteur municipal.
 - Mettre sur pied un comité de travail pour développer des outils provinciaux.
 - Aider les municipalités pour l'aspect SST lié à l'accès aux véhicules, notamment pour les devis.

En 2019, l'APSAM vise à publier un article de blogue qui recensera les résultats de l'atelier de discussion sur les chutes, glissades et trébuchements fait dans plusieurs rencontres régionales et avec le groupe de liaison. L'objectif de cet article est de partager les bons coups/mesures de prévention mises en place dans les municipalités. Ce besoin a d'ailleurs déjà été soulevé par le groupe.

7. Santé psychologique au travail

Lors de la discussion de mai 2018 portant sur les dossiers à prioriser par l'APSAM dans le cadre de la planification stratégique 2019-2023, plusieurs membres du groupe ont ciblé la santé psychologique au travail. Cette thématique est aussi fréquemment soulevée par notre clientèle, notamment dans les rencontres régionales. Nous savons également que c'est un dossier prioritaire pour certaines municipalités.

Puisqu'il s'agit d'une vaste problématique, pour mieux comprendre, dans un premier temps, les besoins de notre clientèle en la matière, un sondage a été élaboré. Ce dernier a été envoyé aux groupes de liaison et ceux-ci étaient invités à le partager à des personnes clés de leur organisation (notamment les CSS). Une présentation des résultats du sondage est faite. Ces résultats aideront l'APSAM dans sa réflexion pour prioriser des actions dans ce dossier.

On souligne également que deux nouvelles pages-thèmes sont disponibles sur notre site : [charge de travail](#) et [soutien social](#). Les pages Santé psychologique/vue globale ainsi que celle portant sur la reconnaissance au travail seront mises à jour prochainement.

8. Prévention des agressions canines : nouveaux outils

Annie-Claude présente les nouvelles pages du site ainsi que les outils développés qui se trouvent sous le thème « [Agressions canines](#) ». Un carrousel sur la page principale du site web de l'APSAM fait mention de ce nouveau thème et le dossier est en ligne depuis la fin du mois d'avril 2019.

Aussi, un article de blogue a été rédigé et intégré à l'infolettre du mois de mai afin de faire la promotion de ce dossier auprès de la clientèle. Dans les prochaines semaines, des publications



sur les réseaux sociaux seront faites en ce sens. Les commentaires reçus des clients sont très positifs.

Enfin, la vétérinaire qui a participé au comité de travail a fait la promotion des nouvelles pages et outils sur sa page Facebook et LinkedIn. Elle nous a mentionné avoir reçu plusieurs commentaires positifs de gens impliqués dans le milieu et qu'elle est très satisfaite du résultat.

L'APSAM profite de la rencontre du groupe de liaison des cols blancs pour remercier, à nouveau, l'ensemble des membres du comité de travail.

9. Besoins des gestionnaires de premier niveau : résultats du sondage de l'APSAM

Ce point n'a pas pu être couvert, faute de temps. Il sera repris lors de la prochaine rencontre.

Prochaine rencontre et levée de la rencontre

La rencontre se termine vers 15 h. Christine enverra des propositions de dates pour la prochaine rencontre qui aura lieu au printemps 2020. On suggère de statuer sur la date plusieurs mois à l'avance en raison du peu de disponibilité d'hôtels dans le secteur.

Compte-rendu rédigé par Christine Lamarche
19 septembre 2019